

**III.**

**BUDGET DES DOTATIONS**

POUR L'EXERCICE 1901.



## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget des Dotations pour l'exercice 1901 s'éleve à . . . . . fr.	5,047,990 »
Les crédits alloués pour 1900 montent à . . . . .	5,070,757 »
<hr/>	
Soit une diminution de . . . . . fr.	22,767 »

Cette diminution provient des deux modifications suivantes :

1° Diminution de la dotation de la Chambre des Représentants . . . . . fr.	28,767 »
2° Augmentation de la dotation de la Cour des Comptes.	6,000 »

## CHAPITRE IV.

## COUR DES COMPTES.

ART. 6. — *Traitements du personnel des bureaux.*

Crédit demandé pour 1901 . . . . . fr.	239,600 »
— alloué pour 1900 . . . . .	233,600 »
<hr/>	
AUGMENTATION. . . . . fr.	6,000 »

Cette somme est nécessaire pour augmenter les traitements d'un certain nombre d'employés qui se trouvent dans les conditions requises par le règlement organique du personnel des bureaux pour obtenir une amélioration de position.

ART. 8. — *Premier terme des pensions à accorder éventuellement.*  
(Crédit non limitatif.)

Le libellé de cet article est complété par les mots « crédit non limitatif ». Cette addition, adoptée précédemment pour les crédits similaires concernant la plupart des Départements ministériels, est inhérente à la nature même de la dépense dont il s'agit.

## PROJET DE LOI.

## WETSONTWERP.

**LÉOPOLD II,**

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et des Travaux publics et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics :

## ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Dotations pour l'exercice 1901 est fixé à la somme de cinq millions quarante-sept mille neuf cent nonante francs (5,047,990 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 11 octobre 1900.

**LEOPOLD II,**

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil!

Op voorstel van Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het wetsontwerp waarvan de inhoud volgt zal in Onzen naam aan de Wetgevende Kamers door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken worden voorgelegd.

## EENIG ARTIKEL.

De Begrooting der Dotatiën, voor het dienstjaar 1901, is vastgesteld op de som van vijf miljoen zeven en veertig duizend negen honderd negentig frank (5,047,990 frank), overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Laken, den 11 October 1900.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances  
et des Travaux publics,*

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Financiën  
en Openbare Werken,*

P. DE SMET DE NAEYER.

## BUDGET DES DOTATIONS POUR L'EXERCICE 1901.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.	
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>				
1	Liste civile (fixée, en vertu de l'article 77 de la Constitution, par la loi du 25 décembre 1865).	3,500,000 »	3,500,000 »	
2	Dotation de S. A. R. le Comte de Flandre . . . . .	200,000 »		
<b>CHAPITRE II.</b>				
3	Sénat . . . . .	210,000 »	210,000 »	
<b>CHAPITRE III.</b>				
4	Chambre des Représentants . . . . .	996,340 »	996,340 »	
<b>CHAPITRE IV.</b>				
COUR DES COMPTES.				
5	Traitements des membres de la Cour . . . . .	70,750 »	341,650 »	
6	— du personnel des bureaux . . . . .	239,600 »		
7	Matériel et dépenses diverses . . . . .	25,000 »		
8	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. ( <i>Crédit non limitatif</i> ). . . . .	1,200 »		
9	Secours à d'anciens employés et gens de service, à leurs veuves ou à leurs familles, qui, n'ayant pas droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse . . . . .	1,600 »		
10	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service.	3,500 »		
<b>TOTAL DU BUDGET DES DOTATIONS . . . . .</b>		fr.		5,047,990 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 11 octobre 1900.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances  
et des Travaux publics,*  
P. DE SMET DE NAEYER.

## BEGROOTING DER DOTATIËN VOOR HET DIENSTJAAR 1901.

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.	
<b>HOOFDSTUK I.</b>				
1	Burgerlijke lijst (vastgesteld, krachtens artikel 77 der Grondwet, door de wet van 25 December 1885) . . . . .	3,300,000 .	3,500,000 .	
2	Dotatie van Z. K. H. den Graaf van Vlaanderen. . . . .	200,000 .		
<b>HOOFDSTUK II.</b>				
3	Senaat . . . . .	210,000 .	210,000 .	
<b>HOOFDSTUK III.</b>				
4	Kamer der Volksvertegenwoordigers . . . . .	996,340 .	996,340 .	
<b>HOOFDSTUK IV.</b>				
<b>REKENHOF.</b>				
5	Jaarwedden der leden van het Hof. . . . .	70,750 .	341,650 .	
6	Jaarwedden van het personeel der bureelen . . . . .	239,600 .		
7	Materieel en verscheidene uitgaven . . . . .	25,000 .		
8	Eerste termijn der in voorkomend geval te verleenen pensioenen. ( <i>Onbepaald krediet.</i> ) . . . . .	1,200 .		
9	Onderstand aan gewezen beambten en wetkleden, aan hunne weduwen of familiën, die, geen recht op pensioen hebbende, evenwel titels bezitten tot verkrijging van bijstand uit hoofde van hunnen erbarmelijken toestand . . . . .	1,600 .		
10	Tijdelijke jaarwedden van beschikbaarheid der ambtenaars, beambten en bedienden. . . . .	3,500 .		
TOTAAL VAN DE BEGROOTING DER DOTATIËN . . . . .		fr.		5,047,990 .

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit  
van 11 oktober 1900.

**LÉOPOLD.**

VAN 'S KONINGS WEGE :  
De Minister van Financiën  
en Openbare Werken,  
P. DE SMET DE NAEYER.

(6)

**DÉVELOPPEMENTS**

**DU**

**BUDGET DES DOTATIONS**

**pour l'exercice 1901.**

---

## BUDGET DE L'EXERCICE 1901.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>		
		<b>CHAPITRE 1<sup>er</sup>.</b>		
1	•	Liste civile (fixée, en vertu de l'article 77 de la Constitution, par la loi du 23 décembre 1865) . . . . .		
2	•	Dotation de S. A. R. le Comte de Flandre . . . . .		
		TOTAL DU CHAPITRE PREMIER . . . . .	fr.	
		<b>CHAPITRE II.</b>		
3	•	SénaL . . . . .		
		<b>CHAPITRE III.</b>		
4	•	Chambre des Représentants . . . . .		
		<b>CHAPITRE IV.</b>		
		<b>COUR DES COMPTES.</b>		
		<b>MEMBRES DE LA COUR.</b>		
	a.	Traitement du président . . . . .	1	11,250
5	b.	— des conseillers . . . . .	6	8,500
	c.	— du greffier . . . . .	1	8,500
		TOTALS . . . fr.	8	70,750
		<b>PERSONNEL DES BUREAUX.</b>		
6	•	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service . . . . .	94	239,600
		<b>MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES.</b>		
7	•	Éclairage, chauffage, fournitures de bureau, achat et réparation de meubles, entretien de l'hôtel, etc . . . . .		
		<b>PENSIONS. — TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.</b>		
8	•	Premier terme des pensions à accorder éventuellement ( <i>Crédit non limitatif</i> ). . . . .		
9	•	Secours à d'anciens employés et gens de peine, à leurs veuves ou à leurs familles, qui, n'ayant pas de droits à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse . . . . .		
10	•	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service . . . . .		
		TOTAL DU CHAPITRE IV . . . . .		fr

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1901.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1898.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,500,000	5,500,000	•	•	5,500,000	5,500,000	•
200,000	200,000	•	•	200,000	200,000	•
5,500,000	5,500,000	•	•	5,500,000	5,500,000	•
210,000	210,000	•	•	210,000	209,025 78	
096,540	1,025,107	•	28,767	1,005,070	979,778 08	
70,750	70,750	•	•	70,750	70,750	•
250,600	255,600	6,000	•	255,600	192,350	•
25,000	25,000	•	•	25,000	25,915 12	
1,200	1,200	•	•	1,200	•	
1,600	1,600	•	•	1,600	550	•
3,500	3,500	•	•	3,500	•	
341,650	555,650	6,000	•	555,650	287,565 12	
AUGMENTATION. . fr.		0,000				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
I.	Liste civile et dotation de S. A. B. le Comte de Flandre. . . . .
II.	Sénat . . . . .
III.	Chambre des Représentants . . . . .
IV.	Cour des Comptes . . . . .
	TOTAL . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1901.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1898.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,500,000	3,500,000	.	.	3,500,000	3,500,000	.
210,000	210,000	.	.	210,000	209,023 78	.
996,340	1,025,107	.	28,767	1,003,070	979,778 08	.
341,650	335,650	6,000	.	335,650	287,565 12	.
5,047,990	5,070,757	6,000	28,767	5,048,720	4,976,366 98	.
		22,767				
Diminution. . fr.		22,767				

(12)